

valeur de la production dans cette province, pour l'année 1919, ne fut pas moins de \$62,000,000 en comparaison avec \$54,000,000 en 1918 d'après un cadastre préliminaire. Le montant des expéditions de bois, par eau, accuse une augmentation de 17,000,000 pieds sur l'année précédente, tandis que la valeur de la pulpe et du papier vendus, a augmenté de \$10,000,000, à \$12,000,000, l'année dernière. Dans l'Ouest, nous avons beaucoup entendu parler, récemment, de cette industrie de la pulpe et du papier et nous ne sommes pas bien disposés en sa faveur, car nos journaux, même dans la grande ville de Winnipeg, ont dû suspendre leurs opérations pendant une semaine.

Je me réjouis, dis-je, de ce que la Colombie-Britannique a des ressources forestières. Dans chacune de nos nombreuses villes des provinces des prairies, l'on trouve un entrepôt de bois et j'oserais dire qu'il n'y en a pas une seule dans laquelle vous ne trouverez pas une grande quantité de bois provenant de la Colombie-Britannique. Il en est de même du poisson; pénétrez dans la plus modeste boucherie et vous y trouverez du poisson de la Colombie-Britannique; et ce, dans chacune de nos provinces des prairies. C'est pourquoi je prétends que si nous ressentons du malaise, c'est à cause de la manière dont nous prétendons avoir été traités, et je mentionne ces faits afin que les honorables membres qui ne sont pas au courant des conditions puissent les connaître. Même en ce qui concerne notre revenu principal, le blé, nous avons fort à nous plaindre. Il y a ici des hommes qui font la culture du blé au Manitoba et il ne nieront pas le fait que n'eussent été des prix du blé, alors considérés comme étant élevés, plusieurs fermiers auraient dû quitter leurs terres parce que, pour plusieurs raisons, ils auraient été dans l'impossibilité de suffire à leur subsistance.

Dans l'Ouest, nous avons à souffrir beaucoup de la sécheresse. Nous avons à souffrir aussi un peu de la gelée, mais cela ne nous cause pas autant d'ennui maintenant. Le plus grand inconvénient chez nous, c'est le manque de pluie. Durant ces deux dernières années, nous avons subi une nouvelle épreuve, les ouragans emportent nos récoltes. Je crois que l'honorable représentant de Manitou (l'honorable M. Sharpe) sera d'accord avec moi quand je dirai que des millions de piastres furent dépensés pour l'achat du grain, non pas seulement d'une deuxième, mais quelquefois d'une troisième semence. Les vents impétueux que nous avons là-bas balayant

L'hon. M. SCHAFFNER:

littéralement le grain du champ. Par conséquent, comme je l'ai dit, il n'y a que le prix élevé du blé qui a permis aux fermiers de résister à l'épreuve.

Naturellement il y a des endroits de l'Ouest où il a été fait de l'argent. Quelques personnes ont été chanceuses. En 1915, la récolte fut excellente; je crois que nous avions à peu près 300,000,000 de boisseaux de blé. L'année dernière, dans les trois provinces, la récolte fut à peu près de 192,000,000 de boisseaux.

Il est inutile pour moi de traiter de ce sujet plus longtemps. Ce que je désire faire comprendre, c'est que ces trois provinces comptent exclusivement sur la culture du blé et l'élevage du bétail pour vivre. Aujourd'hui, il n'y a pas de profit dans l'élevage du bétail. Ceci n'est pas particulier à l'Ouest. Je lisais hier une déclaration de M. Morrison, secrétaire du parti agraire, disant qu'il y avait très peu de bétail exporté d'Ontario aujourd'hui. Il fut un temps où l'exportation était très considérable.

Ce fut, je crois, dans les trois provinces des prairies que naquit le parti agraire.

L'honorable M. FOWLER: L'honorable monsieur dit-il que l'élevage du bétail n'est pas profitable dans l'Ouest?

L'honorable M. SCHAFFNER: On dit que l'élevage du bétail n'est pas avantageux vu le prix que les fermiers peuvent obtenir pour leur grain et vu les longs et rigoureux hivers; et si j'en avais le temps, je pourrais donner sur ce sujet, à l'honorable sénateur, un étonnant exemple concernant l'Alberta. Sans crainte de contradiction, je dis qu'aujourd'hui l'élevage du bétail dans le Nord-Ouest ne rapporte guère.

L'honorable M. FOWLER: Il n'est pas écessaire d'établir le bétail durant l'hiver.

L'honorable M. SCHAFFNER: Dans l'Alberta il doit être établi.

L'honorable M. FOWLER: Les conditions ont changé depuis que j'y suis allé.

L'honorable M. SCHAFFNER: Je puis faire quelques erreurs, mais j'essaie d'être juste, aussi bien que prudent, en énonçant ce que je crois être des faits.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Mon honorable ami ne prétend pas dire que dans l'Alberta le bétail de ranch soit établi?

L'honorable M. SCHAFFNER: Je parle des fermiers de l'Alberta. Ils établent leur bétail, n'est-ce pas? Je crois que cette